

Bouteflika préside un Conseil des ministres

Retraites et autres dossiers socio-économiques au menu



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3931 - Mercredi 27 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Près de 2 000 morts
au premier semestre

La route toujours aussi meurtrière

Page 2

«Un défi majeur à relever», selon Bensalah

A quand la réforme de la Ligue arabe ?

Page 3

Retour à Genève

Par Mohamed Habili

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Steffan Di Mistura, annonce pour le mois d'août la reprise des négociations de Genève. Les conditions lui semblent enfin réunies de redonner sa chance à l'élaboration d'un règlement pacifique d'un conflit particulièrement sanglant et destructeur, d'autant que les deux superpuissances, sans lesquelles rien ne serait possible, se montrent une nouvelle fois disposées à collaborer dans cette perspective. On se souvient que le précédent rendez-vous, ce qu'on a appelé Genève 3, s'est arrêté en avril dernier brusquement sous l'effet de l'exacerbation du conflit, notamment dans la région d'Alep. Si le prochain round devait se tenir, et tout porte à penser que tel serait le cas, il devrait normalement s'appeler Genève 4, ne serait-ce que pour le distinguer de ceux qui l'ont précédé, et probablement aussi de ceux qui le suivront. Car, hélas, rien ne dit qu'il sera le dernier. Tout au contraire porte à penser qu'il n'aura pas plus de succès que les trois rendez-vous précédents, qui ont ceci de commun de n'avoir donné lieu à aucune discussion directe entre les principales parties prenantes au conflit, ou du moins les parties les plus visibles, c'est-à-dire les belligérants syriens. Il en est plusieurs autres en effet, dont en particulier deux Etats de la région, engagés dans une guerre par procuration d'autant plus implacable que l'enjeu n'est rien d'autre que l'hégémonie dans cette partie du monde.

Suite en page 3

Gel du recrutement dans la Fonction publique suite à la crise financière

Le secteur de l'Éducation reste parmi les rares recruteurs



Dans une conjoncture de crise financière suivie du gel du recrutement au niveau de différentes administrations publiques, le secteur de l'Éducation nationale semble rester le seul recruteur. Le département de Benghebrit annonce l'ouverture de 9 000 postes administratifs.

Page 2

Université

100% des nouveaux bacheliers ont confirmé leur choix

Page 4

Spectacle de «Beyond Bollywood»

La culture indienne s'invite à l'Opéra d'Alger

Page 13

Gel du recrutement dans la Fonction publique suite à la crise financière

Le secteur de l'éducation reste parmi les rares recruteurs

■ Dans une conjoncture de crise financière suivie du gel du recrutement au niveau de différentes administrations publiques, le secteur de l'Éducation nationale semble rester le seul recruteur. Le département de Benghebrit annonce l'ouverture de 9 000 postes administratifs.

Par Nacéra Chennai

Après le concours des enseignants, la ministre de l'Éducation nationale annonce l'ouverture de postes à caractère administratif. Dans une déclaration à la Radio nationale, rendue publique hier sur son site internet, le directeur de gestion des ressources humaines au niveau de ministère de l'Éducation nationale, Fayçal Fadhel, a annoncé l'ouverture de 9 000 postes dans les différentes spécialités administratives. Ce responsable indique que les examens professionnels auront lieu le 22 août prochain, alors que les épreuves écrites sont prévues pour le 28 du même mois. Ces postes concernent notamment les inspecteurs de l'éducation et les directeurs pour les trois cycles, à savoir, primaire, moyen et secondaire. Il s'agit de 7 450 postes, selon M. Fadhel. En



outre, une seconde session concernera le recrutement de conseillers d'alimentation scolaire, superviseurs principaux de l'éducation, en plus d'attachés principaux des laboratoires et des économistes. A cet effet, 2 031 postes seront ouverts. Par ailleurs, pour la prochaine rentrée scolaire, le ministère de l'Éducation nationale aura recours une nouvelle fois aux contractuels, mais ces derniers seront sélectionnés sur des listes de réserve retenues suite au dernier concours de recrutement des enseignants. Il y a quelques jours, la ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit, avait déclaré qu'aucune mesure

d'austérité n'a été prise concernant son secteur. «Aucune mesure d'austérité n'est prévue dans le secteur de l'Éducation, dont le caractère social sera préservé par l'Etat», a assuré jeudi dernier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, en marge de la cérémonie de clôture de la session de printemps du Conseil de la nation. En réponse à une question sur l'application ou non de mesures d'austérité dans le secteur lors de la prochaine année scolaire, elle a déclaré que «le caractère social du secteur de l'éducation ne connaîtra aucun changement et

l'État continuera à aider ceux qui rencontrent des difficultés sociales».

Dans une conjoncture de crise financière face à laquelle le gouvernement a décidé un gel de recrutement dans le secteur public en 2015, cette décision semble durer dans le temps. Dans ce contexte, le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, a indiqué lundi dernier que le recrutement n'est pas à l'ordre du jour pour l'année 2016.

Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail, le colonel Lahbiri a indi-

qué qu'aucun déficit n'a été enregistré au niveau de ses services en matière de ressources humaines, ajoutant que le nombre d'effectifs est de 60 000 éléments. Suite à la crise financière, le gouvernement avait gelé le recrutement pour une période dans la Fonction publique comme mesure pour faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole sachant que les salaires des fonctionnaires relèvent du budget de l'Etat.

Dans une précédente déclaration, le ministre du Travail, Mohamed El-Ghazi, a parlé d'un sureffectif dans la Fonction publique, évalué à 1 million d'employés. Il avait déclaré également que les départs à la retraite ne seront pas remplacés, ce qui a été compris comme un gel du recrutement dans la Fonction publique qui serait motivé par le recul des ressources financières, sachant que les salaires des fonctionnaires sont assurés par le Trésor public. Il avait aussi affirmé que les fonctionnaires sont près de 2,5 millions, considérant que ce nombre est «au-dessus» des normes du travail au niveau international. Pour lui, «un chiffre de 1,5 million de salariés dans la Fonction publique suffirait». En mars dernier, des postes ont été ouverts dans la police et le ministère de la Justice, en plus de l'enseignement supérieur, mais tous ces postes ne répondent pas à la forte demande d'emploi, sachant que le taux de chômage a connu une hausse, selon les dernières données de l'Office national des statistiques.

N. C.

Bouteflika préside un Conseil des ministres Retraites et autres dossiers socio-économiques au menu

LE CONSEIL des ministres a tenu hier mardi à Alger une réunion sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec à l'ordre du jour l'examen de plusieurs projets de lois et d'importants dossiers notamment socio-économiques. La réunion du Conseil des ministres a porté essentiellement sur la question de la retraite, notamment la fin du volet de la retraite anticipée, déjà proposée par la Tripartite et ce, en raison de la situation financière et au nom de la solidarité intergénérationnelle. Le développement de la petite et moyenne entreprise, et le nouveau modèle de croissance économique ont constitué les autres axes non moins importants débattus lors du même Conseil. Cette réunion a aussi examiné, pour adoption, la liste des hautes responsabilités de l'Etat ainsi que les fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive. Le Conseil des ministres a également abordé d'autres dossiers relatifs à l'organisation de la sécurité et de la police de la circulation routière, ainsi qu'aux règles générales de prévention des risques d'incendie et des mouvements de panique.



Fatah G./APS

Près de 2 000 morts au premier semestre La route toujours aussi meurtrière

En effet, suite au bilan récent communiqué lundi dernier par le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR) concernant le nombre alarmant d'individus ayant péri sur les routes algériennes durant le premier semestre de l'année en cours, avec un chiffre de 1 919 personnes décédées et 21 290 autres blessées, l'Algérie compte parmi les pays les plus faibles en termes de sécurité routière. Comparé au nombre d'accidents, de blessés et de morts qui ont été signalés à la même période de l'année dernière, bien que ce nouveau bilan connaisse une légère baisse, il n'empêche que la situation demeure d'une extrême gravité vu les pertes en vies humaines enregistrées par milliers depuis ce premier trimestre de 2016. Pour preuve et à titre de rappel, en l'espace d'une semaine le bilan noir de 57 morts et 2 271 blessés a été enregistré au niveau national, selon un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd, marquant la continuité de cette hécatombe

routière, a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 6 morts et 64 blessés dans 34 accidents. A ce propos, pour plus de précisions, les secours de la Protection civile ont par ailleurs effectué 4 167 interventions pour procéder à l'extinction de 3 263 incendies urbains, industriels et divers, de même que 5 427 interventions pour la couverture de 4 753 opérations d'assistance aux personnes en danger, a-t-on appris de la même source. De ce fait, devant l'ampleur de tels dégâts humains et matériels, les autorités n'ont cessé de redoubler d'efforts afin d'éradiquer ce fléau. Après plusieurs campagnes nationales de sensibilisation des conducteurs, aux dernières mesures pédagogiques prises, à l'exemple du permis à points qui sanctionne fermement les automobilistes, en passant même par la réparation massive des autoroutes, rien n'a pu donner des solutions concrètes pouvant estomper ce taux élevé de victimes sur nos routes. Afin de remédier à ce souci majeur, deve-

nu presque une urgence nationale au vu de son étendue, le gouvernement a même annoncé récemment un partenariat proche avec une société espagnole spécialisée dans la gestion des flux et réseaux autoroutiers. Espérant, par conséquent, atténuer le problème un tant soit peu, la tutelle, en attendant de probables meilleures solutions à l'avenir, semble être impuissante face aux drames qui touchent l'ensemble des routes du pays. Par ailleurs, il est important de rappeler qu'au vu d'une prévention efficace contre l'insécurité routière, de surcroît aux innombrables solutions adoptées par l'Etat, il incombe, comme première responsabilité, à la vigilance de chaque citoyen pour venir à bout de ce problème. Pour cause, ces centaines de pertes en vies humaines constituent un véritable drame national quotidien et ne sont au final que les conséquences de la négligence par la plupart de ces derniers.

Yacine Djadel

«Un défi majeur à relever», selon Bensalah

A quand la réforme de la Ligue arabe ?

■ Afin qu'elle puisse jouer un rôle efficient pour défendre les intérêts de la nation et peuples arabes, l'organisation doit s'adapter aux mutations survenues dans le monde aux plans géostratégique, politique, sécuritaire ou économique.

Par Meriem Benchaouia

Depuis sa création, la Ligue arabe a donné lieu à de nombreux projets qui n'ont jamais abouti à des résultats tangibles. Mais l'insistance de tous les Etats membres à vouloir la réformer prouve à quel point ils ont conscience de l'importance qu'elle revêt, et ce, malgré sa faiblesse intrinsèque pour l'avenir du monde arabe. Afin qu'elle puisse jouer un rôle efficient pour défendre les intérêts de la nation et peuples arabes, l'organisation doit s'adapter aux mutations survenues dans le monde aux plans géostratégique, politique, sécuritaire ou économique. La question de la réforme de la Ligue arabe et le développement de ses mécanismes d'action restent parmi les plus importants défis à relever. Dans une allocution aux travaux du Sommet arabe auquel il prend part en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé que la réforme de la Ligue arabe et le développement de ses mécanismes d'action figuraient parmi les défis majeurs que les pays arabes doivent relever. Selon lui, la réforme de la Ligue arabe apportera «à notre action commune l'efficacité requise pour s'adapter aux exigences arabes de l'heure et faire face aux nouveaux défis en vue de promouvoir l'action arabe commune au service de nos causes nationales et répondre aux attentes de nos peuples». M. Bensalah a par ailleurs souligné que la conjoncture régionale et internationale «impose à notre sommet d'agir suivant une vision stratégique commune qui prenne en charge les questions décisives liées à la politique sécuritaire et socio-économique, notamment la lutte contre le terrorisme

et le danger de propagation des organisations terroristes qui menacent la sécurité et la stabilité de nos pays». Le représentant du président de la République a ajouté, à ce propos, que cette situation exigeait la conjugaison des efforts de la communauté internationale pour faire face aux organisations terroristes dans le cadre d'une stratégie internationale sous l'égide des Nations unies. Par ailleurs, les dirigeants arabes ont mis l'accent lundi soir, à la clôture des travaux de la 27^e session ordinaire du Sommet arabe de Nouakchott, sur l'importance de parvenir à un règlement politique des conflits dans certains pays arabes, de renforcer les efforts et les mécanismes de lutte contre le terrorisme et de développer l'action arabe commune, outre le soutien de la cause palestinienne. Dans le Communiqué final sanctionnant les travaux, les participants ont souligné leur «engagement à adopter les meilleurs moyens pratiques pour faire face aux menaces et dangers qui pèsent sur la sécurité nationale et arabe à travers le développement des



Ph / DK

mécanismes de lutte contre le terrorisme et la consécration de la sécurité et de la paix dans la région arabe». Les dirigeants arabes ont mis en avant l'importance que revêt la cause palestinienne dans l'action arabe com-

mune, le soutien de la résistance du peuple palestinien face à l'occupant israélien et la conjugaison des efforts en faveur d'une solution globale, juste et durable, conformément à l'Initiative arabe de paix, aux principes de Madrid, aux règles du Droit international et aux décisions onusiennes y afférentes. Ils ont appelé les belligérants libyens «à parachever le processus de réédification de l'Etat et à faire face aux groupes terroristes», exhortant également les belligérants au Yémen «à faire prévaloir le dialogue». Ils ont également souhaité «voir les parties au conflit en Syrie parvenir à une solution politique, basée sur la préservation de l'unité de la Syrie, de sa stabilité et la dignité de son peuple», affirmant leur «soutien à l'Irak dans la préservation de son unité, son intégrité territoriale et dans la lutte contre les groupes terroristes, et pour la libération de ses territoires de la mainmise du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech)». M. B./Agences

«Le sommet a atteint les objectifs escomptés»

POUR SA PART, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a affirmé que le 27^e Sommet arabe «a atteint les objectifs escomptés» en dépit du contexte particulier dans lequel il s'est tenu. M. Aboul-Gheit a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, à l'issue des travaux du Sommet arabe ordinaire, que «la Mauritanie est parfaitement consciente que la situation dans le monde arabe est difficile et a donc choisi comme slogan le sommet de l'espoir afin de permettre aux peuples et aux Etats arabes de renouer avec l'espoir». Il a précisé que le développement de l'action arabe commune a été évoqué lors du sommet qui tend «à développer le rôle de la Ligue arabe». Le secrétaire général de la Ligue arabe a souligné que les décisions du sommet arabe étaient politiques, sociales et économiques, précisant que la rencontre a été également sanctionnée par la déclaration de Nouakchott. Le ministre mauritanien des Affaires étrangères a indiqué que son pays «a décidé d'abriter le Sommet arabe en moins de trois mois, dû par son devoir envers la nation arabe».

R.N.

Modernisation

La formation, socle de la stratégie de la Sûreté nationale

L'élément humain et la formation de qualité constituent la base de la stratégie de modernisation de la Sûreté nationale, a affirmé à Constantine le contrôleur de police, l'inspecteur régional de l'Est, Mustapha Benaini.

Les services de la police œuvrent à améliorer le niveau de formation grâce aux moyens pédagogiques consacrés et à la qualité des formateurs, a précisé le contrôleur de police, au cours d'une cérémonie de remise de grades, tenue lundi soir au siège de l'inspection régionale Est.

Il a, dans ce sens, mis en

exercice les efforts consentis pour lutter contre toutes les formes de criminalité et assurer la sécurité urbaine et celle des biens, à travers, a-t-il soutenu, la réalisation de structures de proximité, et également l'adoption d'une stratégie de communication visant le rapprochement des citoyens des services de la police.

M. Benaini a affirmé que la police algérienne a réalisé un «saut qualitatif» dont l'objectif est d'asseoir une police moderne au service de la population, saluant, au passage, le rôle de la société civile et des médias dans la sensibilisation, la pré-

vention et le renforcement de la relation entre la police et les citoyens.

Au cours de cette cérémonie, le chef de Sûreté de la wilaya de Constantine, Abdelkrim Ouabri, a été honoré pour les efforts déployés ainsi que l'ensemble de ses éléments pour avoir assuré la sécurité tout au long de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Le directeur de l'Ecole de Police Amar Djeflal a été honoré pour «les efforts fournis dans la formation des policiers».

Inscrite dans le cadre de la célébration du 54^e anniversaire

de la Fête nationale de la police, la cérémonie a été rehaussée par la remise de distinctions et de diplômes à des retraités ainsi qu'aux assimilés de ce corps de sécurité.

Il a été également procédé à des remises de grades à des fonctionnaires dont des officiers supérieurs exerçant à travers les wilayas de l'est du pays. Au cours de cette cérémonie, 1 900 policiers affiliés à l'inspection régionale Est ont été promus.

Les enfants de policiers, lauréats au baccalauréat, des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle ont également été honorés lors de cette cérémo-

LA QUESTION DU JOUR

Retour à Genève

suite de la page Une

Genève 4 selon toute apparence non plus ne verra pas l'amorce d'un dialogue direct entre les oppositions syriennes d'un côté, représentées ou non par une délégation unique, et le pouvoir de Bachar Al Assad de l'autre. On peut même dire que cette éventualité est encore plus faible aujourd'hui qu'elle ne le fut lors de Genève 3. C'est que dans l'intervalle la guerre n'a pas fait du sur-place, elle a significativement progressé au contraire, et pas que sur un seul front, bien que la bataille d'Alep, qui n'est pas terminée mais qui tourne nettement à l'avantage de l'armée syrienne aidée de ses alliés, ait polarisé l'attention des observateurs et du monde. Il y a trois mois, l'encerclement de la grande ville du nord par l'armée syrienne n'était pas quelque chose d'achevé. Les armes et les combattants islamistes continuaient d'affluer par la frontière turque. Ce n'est plus exactement le cas aujourd'hui. S'il en rentre encore, c'est dans des proportions nettement moindres. La route du Castello, la dernière bande étroite par laquelle l'opposition restait en contact avec l'extérieur, c'est-à-dire avec la Turquie, vient de passer sous le contrôle des forces syriennes. La partie est de la ville, la seule qui soit encore tenue par l'opposition, est maintenant complètement assiégée. La Turquie elle-même, d'où provenaient les approvisionnements et les hommes, n'est plus dans les mêmes dispositions à l'égard du régime syrien, aujourd'hui encore moins qu'il y a quelques mois, compte tenu des derniers événements qu'elle a connus. A l'évidence le président Erdogan est bien plus occupé à purger le pays et ses institutions de ses adversaires qu'à entretenir la guerre contre le régime syrien. Il aurait même intérêt à trouver vite un arrangement avec ce dernier pour mieux se concentrer sur sa tâche interne, que du reste il entend mener rondement. Il ne faudrait pas s'étonner beaucoup s'il sera bientôt question d'une réconciliation entre Damas et Ankara, auquel cas grâce sans doute à des bons offices russes. On n'imagine pas qu'un homme aussi avisé qu'Erdogan s'amuse à mener deux guerres en même temps, l'une au cœur du pays et l'autre à sa frontière. Un bon général, ce qu'il est, ne se disperse pas, il passe des alliances, avec le diable s'il le faut.

M. H.

nie à laquelle ont pris part des officiers des corps constitués.

Akli Y.

Université

100% des nouveaux bacheliers ont confirmé leur choix

■ Le calendrier des opérations d'inscription à l'université pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2016-2017 s'étale du 19 juillet au 9 août.

Par Slim K.

Le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leur choix a atteint 100%, soit 323 810, selon les statistiques fournies hier par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le nombre d'accès des nouveaux bacheliers au site des inscriptions (nombre de signatures) s'élevait à 325 514, soit 98,60% du nombre total des bacheliers, alors que le nombre de préinscriptions est de l'ordre de 323 180 (98,09%), précise le ministère qui suit les opérations «en temps réel au niveau national grâce à un système informatique performant».

Il est à rappeler que le calendrier des opérations d'inscription à l'université pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2016-2017 s'étalera du 19 juillet au 9 août. La période des orientations et des recours en ligne s'étalera, quant à elle, du 31 juillet au 2 août. Les mêmes dates ont été retenues pour la période des concours et des entretiens pour un nombre de filières spécifiques. Enfin, la période des inscriptions finales et définitives à l'université s'étalera du 4 au 9 août 2016. Ces opérations sont effectuées via deux sites internet (www.orientation.esi.dz) et (www.mesrs.dz) mis en ligne par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Entretien pour les nouveaux bacheliers orientés vers les filières imams et guides religieux

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs a annoncé l'organisation, du 31 juillet au 2 août prochains, d'entretiens concernant les nouveaux bacheliers ayant été orientés vers les filières imams et guides religieux conformément au système LMD.

Dans un communiqué publié hier, les entretiens auront lieu à la Faculté des sciences islamiques à Kharrouba à partir de 10h.

La confirmation des inscrip-



tions universitaires est intervenue, quant à elle, du 22 au 24 juillet courant alors que la période des orientations et recours via Internet est prévue du 31 juillet

au 2 août.

Les dates ont été maintenues pour les concours et entretiens dans plusieurs autres filières. Les inscriptions définitives à l'univer-

sité se poursuivront jusqu'au 4 août 2016.

Ces opérations se déroulent sur deux sites mis à disposition par le ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (www.orientation.esi.dz) et (www.mesrs.dz). S. K./APS

Diversification de l'économie

Les Etats-Unis «soutiennent» l'Algérie dans ses efforts

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, a indiqué que son pays soutenait l'Algérie dans ses efforts de diversification de son économie, relevant l'existence d'un partenariat «de plus en plus profond» touchant à différents domaines entre les deux pays. «La démarche de l'Algérie en vue de diversifier son économie est intelligente même s'il s'agit d'un défi difficile notamment en cette période (chute des prix du pétrole) et nous soutenons cette démarche de diversification de l'économie algérienne», a déclaré M. Blinken dans un entretien à l'APS à l'issue de sa visite en Algérie. Selon le numéro deux du Département d'Etat, l'absence de diversification «rend les choses difficiles pour un pays de réussir économiquement». M. Blinken a noté que les efforts de l'Algérie en vue de diversifier son économie concernent le secteur de l'Energie à travers notamment le développement des énergies renouvelables mais également les autres secteurs économiques. «Nous allons continuer à travailler très étroitement dans le développement des énergies renouvelables où l'Algérie a accompli de progrès réels mais également dans

d'autres secteurs», a-t-il assuré. L'adjoint de John Kerry a estimé qu'il était «important» que le gouvernement algérien prenne d'autres initiatives pour rendre le climat des affaires encore plus attractif pour drainer plus d'investissements étrangers y compris américains, tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis dans ce domaine. Après avoir mis en exergue les atouts dont dispose l'Algérie, particulièrement sa situation géographique et ses ressources humaines, le responsable américain a indiqué avoir discuté de ces points avec les responsables algériens notamment de la règle 51/49 et les procédures liées à la création des entreprises. Invité à donner son évaluation de sa visite en Algérie, il a indiqué avoir eu des discussions «très intéressantes» avec les responsables algériens, exprimant le souhait de son pays de renforcer davantage ses relations avec l'Algérie aux plans économique, culturel et entre les jeunes des deux pays. Sur le plan culturel, M. Blinken a fait savoir que l'école américaine, qui ouvrira ses portes dans un mois à Alger, «constituera un très bon moyen de rapprocher les deux pays et les deux peuples». Par ailleurs, le respon-

sable américain a indiqué que sa visite au musée national du Moudjahid lui a permis de connaître de près l'histoire de l'Algérie et la lutte de son peuple et ses sacrifices pour le recouvrement de son indépendance et de sa liberté. Le leadership de l'Algérie dans la région salué Par ailleurs, le responsable a tenu à saluer le rôle et les efforts de l'Algérie pour restaurer la paix et la sécurité dans la région. «Le leadership de l'Algérie en vue de parvenir à restaurer la paix en Libye, au Mali et en Syrie est très important et sur chacune de ces questions nous travaillons en étroite collaboration», a-t-il ajouté. Selon le numéro deux du Département d'Etat américain, la période actuelle est celle «des grands défis». «C'est pourquoi l'Algérie doit continuer à assurer son leadership et à œuvrer pour restaurer la paix et la sécurité ainsi que le développement économique de la région», a-t-il déclaré. M. Blinken a salué, dans ce contexte, le rôle «crucial» de l'Algérie dans la conclusion de l'accord de paix et de réconciliation au Mali «qui doit être mis en œuvre par toutes les parties signataires du document».

A. Ch.

Hépatite C

Lancement bientôt du dépistage précoce

Une opération de dépistage de l'hépatite virale sera lancée «bientôt», a annoncé hier le D' Hayet Bouyoucef, sous-directrice chargée des programmes de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Dans une déclaration à l'APS la veille de la célébration de la Journée mondiale contre l'hépatite virale le 28 juillet, D' Hayet Bouyoucef a affirmé que le ministère de la Santé

visait à travers le lancement du dépistage précoce de cette maladie son «éradication définitive» en Algérie. Sur le plan épidémiologique, l'Algérie est considérée comme une zone de moyenne endémicité avec une prévalence globale de 1%, a-t-elle indiqué avant de rappeler que les médicaments prescrits en cas d'affection étaient distribués gratuitement par les établissements hospitaliers qui ont la charge de

suivre les malades (1 400 personnes atteintes d'hépatite «C» depuis 2011). A cette occasion, D' Hayet Bouyoucef a souligné l'introduction du vaccin contre l'hépatite «B» dans le calendrier vaccinal national, insistant sur l'obligation de faire vacciner certaines catégories comme les travailleurs de la santé, les femmes enceintes et d'autres personnes exposées au virus. Evoquant les nouveaux médicaments pour le

traitement de l'hépatite «C», elle a ajouté que la molécule «Sofosbuvir» introduite par la tutelle en 2015 était un médicament générique conçu et fabriqué localement et mis gratuitement à la portée du malade. Sur une durée de douze mois, l'efficacité de ce médicament est avérée à 50%, a-t-elle fait remarquer. Par ailleurs et selon les spécialistes, la deuxième molécule «Ledipasvir» sera également

introduite. Celle-ci réduit la durée de traitement avec une efficacité avérée de 95%. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait choisi la ville de Constantine pour marquer la célébration de cette journée mondiale à travers la tenue d'une journée d'étude avec la participation de spécialistes de 14 wilayas avoisinantes, outre l'Association nationale «SOS Hépatite».

Lamine H.

Commerce

Vers l'amendement de la loi sur la concurrence

■ La loi sur la concurrence en vigueur sera amendée prochainement sur instruction du Premier ministre afin d'assurer une meilleure régulation du marché par le Conseil de la concurrence, a fait savoir à Alger le président de cette institution, Amara Zitouni.

Par Souad H.

Intervenant au forum d'«El Moudjahid», M. Zitouni a indiqué que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait adressé, tout récemment, une instruction à trois ministères pour mettre fin aux «contraintes» rencontrées par ce conseil dans l'accomplissement de sa mission et modifier l'ordonnance 03-03 relative à la concurrence. Réactivé en 2013 après 10 ans d'hibernation, le conseil de la concurrence travaille «dans des conditions très difficiles» et fait face à plusieurs «contraintes»

Prix

Le pétrole baisse à New York

LES COURS du pétrole ont terminé en baisse dans un environnement toujours déprimé par le niveau élevé de l'offre, que ce soit aux Etats-Unis ou dans l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en septembre a perdu 1,06 dollar à 43,13 dollars sur le New York Mercantile Exchange, au plus bas depuis trois mois. «Les chiffres publiés la semaine dernière par le département américain de l'Energie (DoE) continuent à jeter une ombre sur le marché», a mis en avant Bob Yawger, de Mizuho Securities. «Les réserves d'essence sont tellement écrasantes qu'il est difficile de croire à un scénario optimiste, du moins à propos des stocks.» Dans une actualité estivale peu fournie, le DoE a durablement déprimé les investisseurs la semaine précédente en annonçant, certes, une baisse des réserves de brut, mais surtout un gonflement des stocks d'essence à une saison où ils sont censés baisser face aux nombreux déplacements automobiles. Pour contribuer à la défiance générale, la production américaine de brut montre des signes de rebond, au moment où les raffineries américaines vont entrer dans une période saisonnière de ralentissement de leur activité pour cause de maintenance. «Elles vont ralentir la cadence», a annoncé M. Yawger. «Quand ce sera le cas, les stocks d'essence vont baisser... Mais on va se retrouver avec beaucoup de pétrole brut de côté et c'est ce à quoi le marché se prépare.» Certains observateurs mettaient plutôt en avant un sentiment général de retour à la réalité, après le soutien apporté au printemps par plusieurs problèmes de production dans le monde.

R.E.

dans sa mission de régulation, a-t-il rapporté, en citant entre autres dysfonctionnements le manque des effectifs au nombre de 30 actuellement alors que les besoins réels dépassent la centaine. La décision de modifier l'ordonnance 03-03 intervient sur la base d'une proposition de cette institution qui a informé les autorités publiques des lacunes de cette loi, selon le même responsable qui s'est également basé sur un audit réalisé par des experts qui avaient recommandé une révision de ce texte législatif en vigueur. A ce propos, il a observé que l'amendement du texte permettrait aussi de prendre en considération l'article 43 de la Constitution révisée qui consacre la liberté d'investissement et de commerce à travers l'interdiction du monopole et de la concurrence déloyale, la non-discrimination entre les entreprises publiques et privées et la protection du droit des consommateurs.

Une centaine de dossiers traités liés notamment à la discrimination

Evoquant la nature des dossiers étudiés par l'Institution qu'il préside, M. Zitouni a indiqué qu'une centaine de décisions liées essentiellement à des situations de discrimination avait été prise par le conseil depuis sa création en 1995. Ces décisions ont porté sur des sanctions pécuniaires, des injonctions et des rejets de demandes d'intervention du conseil. Dans le cadre de ses missions, cette ins-



Le président du conseil de la concurrence, Amara Zitouni

titution peut s'autosaisir et déclencher des enquêtes lorsqu'il y a des indices d'atteinte à la concurrence et d'un marché perturbé, a-t-il expliqué. A ce propos, il a relevé que le marché des médicaments faisait actuellement l'objet d'une étude thématique par le conseil. Interrogé par la presse si le conseil de la concurrence avait été consulté sur l'instauration des licences d'importation, M. Zitouni a signalé qu'il ne l'avait été ni par le ministère de Commerce ni par les concessionnaires. «L'article 36 de l'ordonnance 03-03 est clair: lorsqu'un projet de loi ou de

décret instaure des mesures restrictives sur le plan quantitatif, l'initiateur du texte doit requérir l'avis du conseil de la concurrence. Chose qui n'a pas été faite», a-t-il noté. «Nous avons signalé et protesté (devant les autorités)... Dorénavant, tout projet de texte lié à la concurrence doit être accompagné de l'avis du conseil de la concurrence, et ce, suite à une instruction du Premier ministre», a-t-il avancé. Pour rappel, le conseil de la concurrence est chargé d'une mission de contrôle des concentrations économiques et statue sur les cas portant atteinte à la concurrence,

notamment lorsque l'opération commerciale vise plus de 40% des ventes ou d'achat sur le marché. Il assure aussi la mission de sanction pécuniaire (allant jusqu'à 12% du chiffre d'affaires de l'entreprise) vis-à-vis des pratiques restrictives à la concurrence, et tranche les litiges en la matière. Il est également chargé d'une mission consultative qui lui permet de donner son avis sur toutes les questions et les législations liées à la concurrence et peut même proposer au gouvernement un nouveau texte sur la concurrence. S.H.

Gaz et produits liquides

L'Algérie compte accroître sa production de plus de 30% à l'horizon 2020

Le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, a indiqué à Oran que l'Algérie compte accroître sa production de gaz et de produits liquides de plus de 30% à l'horizon 2020. «Nous avons un objectif d'accroître la production de gaz et des produits liquides de plus de 30% à l'horizon 2019-2020», a déclaré M. Bouterfa à la presse en marge d'une visite d'inspection qui l'a conduit à la zone industrielle d'Arzew. «Toutefois, il faut trouver de nouvelles sources d'énergie. Nous avons un programme de développement des énergies conventionnelles et non conventionnelles, néanmoins, un bon bout de chemin reste à faire», a encore souligné le ministre qui était accompagné du Président directeur général de Sonatrach et d'une délégation de cadres du ministère. Pour lui, «il faut accélérer le programme de développement de ces énergies sur deux axes : la production et fabrication, et celui de l'exploitation des centrales électriques». «Nous ferons les deux en même temps et ça sera avant la fin de l'année courante», a-t-il ajouté, déclarant

que Sonatrach doit réfléchir à long terme à de nouvelles ressources d'énergie, eu égard à ce qui se passe sur la scène énergétique mondiale. Pour ce qui est des projets, il a cité ceux de quatre raffineries à Tiaret, Hassi Messaoud, Arzew et Skikda, faisant savoir que les études des deux premiers sont presque achevées et que des appels d'offres seront lancés au courant du 1^{er} trimestre de l'année prochaine pour les autres. «Ce sont des projets ambitieux qui auront un impact financier important qui permettront à la Sonatrach de relever le défi», a-t-il affirmé, soulignant qu'«il faut aller de l'avant. Nous avons une équipe (Sonatrach) consciente et qui prend ses responsabilités. Elle avance, je la soutiens pleinement et je lui demande d'accélérer la cadence». «Si les engagements seront tenus, en 2018 ou 2019, nous basculerons vers l'exportation des produits liquides, gazoil et carburant, en plus de la satisfaction de la demande locale», a assuré le ministre. Pour ce qui est du litige opposant Sonatrach au groupe français «Total» au sujet de la taxe

sur les profits exceptionnels (TPE), M. Bouterfa a déclaré que c'est un «différend contractuel». «C'est naturel qu'ils essaient de défendre leurs intérêts et nous savons aussi défendre les nôtres. La Sonatrach a assez d'arguments dans son dossier. Sauf que nous sommes étonnés qu'un tel problème soit posé des années après», a-t-il commenté. «Nos portes sont ouvertes et nous avons pu résoudre les problèmes avec tous nos autres partenaires. Il n'y a pas de raison pour ne pas faire pareil avec Total. C'est un petit différend», a encore rassuré le ministre. Le groupe français «Total» a engagé une procédure auprès de la Cour internationale d'arbitrage pour contester la manière de l'Algérie de modifier les profits tirés du pétrole et du gaz. Le ministre s'était rendu à la raffinerie d'Arzew et a visité les différents complexes de la zone industrielle et pétrochimique (GL4Z, GL1Z, GL3Z et GP1 Z), ainsi que l'Entreprise de transport d'hydrocarbures liquides et condensat par canalisation.

Amel B./APS

Bouira/Algérie Télécom

Le secteur des TIC réalise des progrès dans la wilaya

■ Le secteur des TIC a réalisé, ces derniers mois, des progrès en matière d'amélioration des services de téléphonie et d'internet haut débit dans la wilaya de Bouira, où plus d'une centaine d'équipements MSAN (nœud d'accès multi-service) ont été installés à ce jour, a indiqué le directeur local d'Algérie Télécom, Abdelhalim Bouachri.



Par Ilham N./APS

Depuis début 2016, Algérie Télécom continue de renforcer ces structures en équipements MSAN afin de moderniser et de réhabiliter davantage

les structures de base de la téléphonie et d'internet à travers les différentes régions et coins de la wilaya de Bouira, a expliqué le même responsable. «D'ailleurs, la direction opérationnelle de Bouira a mis en service au début du mois de juillet

quatre équipements MSAN dont un installé au niveau du siège de la Sûreté de wilaya et un autre au niveau de la station Mizani de Sour El-Ghozlane», a fait savoir M. Bouachri. Algérie Télécom a installé un autre équipement de cette technologie moderne d'une capacité de 288 accès, dont 32 accès ADSL au niveau de la cité Amar-Khodja de la ville de Bouira, a ajouté le même responsable. «Il s'agit de véritables progrès qu'Algérie Télécom continue de réaliser ces derniers mois à Bouira, où un réseau de 959,380 km de fibre optique est réalisé et 25 stations d'internet 4G LTE sont installées à ce jour», a relevé, tout réjoui, M. Bouachri. Grâce à ces réalisations, les populations des différentes régions de la wilaya, notamment celles enclavées, peuvent sortir de leur isolement et se connecter avec le monde extérieur. «Nous n'avons jamais pensé à ce qu'un jour notre région dispose d'un service internet. Et, maintenant, l'Internet est arrivé dans notre village après l'installation d'une station 4G Lte à Semmache», a indiqué d'une voix joyeuse Sofiane, un jeune de la localité voisine de Tamra. Selon le directeur d'Algérie Télécom de Bouira, d'autres projets, dont 28 autres stations 4G LTE, sont prévus cette année (2016) en vue d'améliorer davantage les services offerts aux citoyens et autres

abonnés. «Notre défi est de généraliser la fibre optique ainsi que la technologie MSAN en vue d'assurer une meilleure qualité de service à nos abonnés et aux citoyens de Bouira», a souligné M. Bouachri. I. N./APS

Pomme de terre d'arrière-saison à Ain Defla La campagne de plantation fixée au 15 août

LA CAMPAGNE de plantation de la pomme de terre d'arrière-saison, au titre de l'actuelle saison agricole, sera lancée à la mi-août prochain dans la wilaya de Ain Defla, a-t-on appris lundi d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA).

Une superficie de 10 000 ha est concernée par cette opération dont 6 000 ha consacrés à la pomme de terre de semences et 4 000 autres à la pomme de terre de consommation, a indiqué Amar Saâdi, responsable du services des statistiques à la même direction, signalant que la campagne en question sera clôturée à la fin du mois de septembre prochain. La récolte attendue de ce produit stratégique dépassera 2,5 millions qx, a précisé M. Saâdi, notant que les prévisions font état de 1,40 million qx pour la pomme de terre de semences et 1,14 million qx pour la pomme de terre de consommation. A vocation agricole, la wilaya de Ain Defla où une production annuelle cumulée (pomme de terre de saison et d'arrière-saison) de plus de 7 millions de qx est enregistrée depuis 3 ans, couvre quelque 35% des besoins nationaux en ce tubercule.

F.C./APS

Ouargla Installation du nouveau président de la cour de justice

LE NOUVEAU président de la cour de justice de Ouargla, Antar Menouar, a été installé lundi dans ses nouvelles fonctions. Antar Menouar, qui occupait auparavant le poste de président de la chambre et vice-président de la cour de Blida, remplace Mokhtar Benharradj désigné à la tête de la cour de justice d'Alger. Présidant la cérémonie d'installation, le représentant du ministère de la Justice, Mohamed Kouidri, a indiqué que ces désignations interviennent dans le cadre du mouvement partiel dans le corps de la justice, opéré dernièrement par le président de la République. M. Kouidri a également mis en exergue les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice et du renforcement de son encadrement. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Ouargla, ainsi que de magistrats, de cadres du secteur et d'auxiliaires de justice.

R.R.

Batna

Plus de 250 opérations de raccordement au réseau électrique en cours

Pas moins de 253 opérations de raccordement au réseau électrique, réparties sur 61 communes, sont en cours dans la wilaya de Batna, apprend-on du directeur de l'énergie, Ali Ben Yekhlif. Visant à raccorder pas moins de 11 315 habitations rurales et urbaines au réseau électrique, les travaux, d'une enveloppe d'environ cinq milliards de dinars, sont inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et du programme

complémentaire, a expliqué la même source. M. Yekhlif a par ailleurs fait savoir qu'au terme de ces programmes, le taux de couverture en électricité dans la wilaya de Batna atteindra 95%, détaillant que les chantiers relatifs à l'opération de raccordement ont été confiés à 17 entreprises publiques et privées. Le même responsable a souligné que le nombre d'entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs de l'emploi spécialisés dans

les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz a augmenté considérablement dans la capitale des Aurès, déplorant toutefois les problèmes d'opposition de certains citoyens vu que les projets de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité passent par leur propriété. Des oppositions, a-t-il soutenu, qui entravent le bon déroulement des travaux.

Ali O./Agences

Aïn Defla

18 forages en cours de réalisation

Dix-huit forages destinés à l'alimentation en eau potable sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des ressources en eau (DRE). Quinze communes de la wilaya sont concernées par cette opération destinée à l'amélioration de l'AEP, a indiqué le chef du

service mobilisation de la ressource hydrique à la même direction, Fethi Loufar, signalant que le projet devrait être réceptionné au cours du premier semestre de l'année 2017. Ce projet, dont la réalisation a été confiée à deux entreprises algériennes, renforcera, une fois opérationnel, l'AEP des communes en question

avec notamment une amélioration du débit qui devrait avoisiner les 200 litres par jour et par habitant à l'échéance indiquée, a souligné M. Loufar. Les communes concernées par ces forages sont Djendel, Benalle, Oued Chorfa, Aïn Defla, Aïn Le chiakh, Zeddine, Aïn Soltane, Bordj Emir Khaled, El Attaf, Miliana, Aïn

Bouyahia, Birbouche, Djellida, El Abadia et Khémis Miliana, a-t-on précisé de même source. Aussitôt la réalisation des forages achevée, deux autres opérations seront lancées, en l'occurrence, celles se rapportant au génie civil de ces structures ainsi qu'à leur raccordement en électricité, a-t-on soutenu. F.T.

Khenchela

Le barrage de Babar alimentera d'ici la fin de l'année six communes

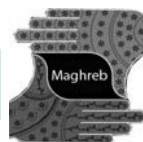
Le barrage de Babar approvisionnera en eau potable d'ici à la fin de l'année en cours la population de six communes de la wilaya de Khenchela à la faveur de l'achèvement du projet de transfert de ses eaux, apprend-on auprès de la direction des ressources en eau. Les travaux de réalisation

de ce projet affichent actuellement 95% du taux d'avancement, précise Ali Benbadi, cadre à la DRE, soulignant que l'opération, d'un coût de 3,2 milliards DA, porte sur l'installation de 100 km de canalisations, la réalisation de quatre stations de pompage, une station de traitement des eaux d'une capacité de 17 200

m³/jour et deux châteaux d'eau pouvant retenir 7 000 m³. A terme, ce barrage approvisionnera une population totale de 90 000 âmes répartis sur les six communes de Babar, Chechar, Khirane, Ouldja, Tamza, Dejllal et El Mehmel, précise la même source qui note que le ratio journalier par habitant passera de 80 litres

actuellement à 150 litres. Le barrage de Babar emmagasine actuellement 38 millions m³ d'eau dont 6 millions seront affectés à l'alimentation en potable et six autres millions de mètres cubes réservés à l'irrigation agricole, indique-t-on.

K.L.



Sahara occidental

La semaine culturelle à Alger coïncide avec des développements politiques décisifs

■ La semaine culturelle de fraternité et de solidarité avec le peuple sahraoui qui se tient dans la commune d'Alger-centre, coïncide avec des développements politiques et diplomatiques décisifs pour la cause sahraouie aux niveaux africain et arabe, a affirmé le wali de la ville sahraouie d'El-Ayoune, Mohamed Yeslem Beïssat.

Par Faiza O.

Lors d'une rencontre de solidarité ayant réuni les membres du Collectif national des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui à Alger-Centre, M. Beïssat a précisé que la semaine culturelle avec le peuple sahraoui (23-30 juillet) coïncidait avec des développements politiques et diplomatiques importants dans le développement de la question sahraouie tant au niveau africain qu'arabe. M. Beïssat a évoqué les recommandations du Sommet de l'UA, tenu récemment à Kigali, les revendications du Maroc de «réintégrer l'UA en dépit du fait qu'il n'y a jamais été membre», les dossiers soumis à la Cour de justice européenne relatifs à la spoliation des richesses du Sahara occidental par l'occupant marocain ainsi que les résultats attendus mardi de la réunion du Conseil de sécurité concernant le retour de la composante politique de la Minurso. Il a, par ailleurs, salué l'intérêt porté par les familles algériennes aux diverses festivités culturelles s'inscrivant dans le cadre de la semaine de solidarité avec le peuple sahraoui au niveau de la kheima installée à la Grande Poste. Saluant les efforts consentis par la commune d'Alger-Centre pour mener à bien cette manifestation culturelle, outre la reconduction du jumelage et l'accueil chaleureux réservé à la délégation sahraouie, M. Beïssat a rappelé les séries de rencontres ayant eu lieu entre la délégation sahraouie



et les différents acteurs politiques et de la société civile à Alger et entre les élus de la commune d'Alger-Centre et la wilaya d'El-Ayoune. Le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelkrim Bettache, a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie dont le règlement exige le respect par le Maroc des résolutions internationales et de celles de l'UA. M. Bettache a insisté sur l'impératif pour le Maroc de respecter les résolutions de l'Assemblée générale

de l'ONU concernant l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour la concrétisation du principe d'autodétermination, outre le retour de la Minurso. Une nouvelle clause a été ajoutée dans l'accord de jumelage entre la commune d'Alger-Centre et la wilaya sahraouie d'El-Ayoune, laquelle sera signée le 30 juillet en cours, relative à l'installation d'une commission d'information, qui sera chargée d'informer sur les derniers développements de la question

sahraouie au niveau international. Le coordonnateur du Collectif national des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, Mustapha Ait Mouhoub, a annoncé la création de réseaux d'information aux niveaux arabe, africain et international chargés du dossier sahraoui. Ces réseaux d'information visent à contrecarrer la désinformation et à lever le voile sur les violations par l'occupant marocain des droits de l'homme, a-t-il dit. «La rencontre de solidarité

qui se tient aujourd'hui est l'occasion de réaffirmer le soutien des journalistes algériens dans le cadre du renouvellement de l'accord de jumelage», a précisé M. Ait Mouhoub. Concernant l'action de la Commission d'information algérienne, composée de journalistes spécialisés dans la couverture des événements relatifs à la cause sahraouie, et ce depuis la création du Front Polisario, il a indiqué que ce collectif avait été créé suite au cri de détresse lancé par une mère sahraouie dont le fils a été assassiné par l'armée marocaine. Le Collectif composé de journalistes algériens puis élargi à d'autres journalistes du monde entier qui soutiennent la cause sahraouie, est chargé de suivre les développements de la question sahraouie et de dénoncer les violations marocaines des droits de l'homme. Une journée en hommage au défunt président sahraoui Mohamed Abdelaziz sera organisée mardi au Centre culturel arabe «Larbi-Ben-M'hidi», qui englobera des témoignages vivants de journalistes algériens ayant connu de près le défunt, ainsi que des témoignages sur les différentes étapes de l'évolution de la cause sahraouie. Parmi ces journalistes figurent Hafidha Amiar, Mokhtar Bendib, Sadek Bakhouch et Tayeb Belghiche, a annoncé M. Ait Mouhoub qui a appelé le Maroc à se conformer à la légalité internationale et organiser un référendum dans les territoires sahraouis pour parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental.

F. O./APS

Libye

279 000 enfants privés d'école en raison du conflit

Quelque 279 000 élèves ne peuvent pas être scolarisés en Libye en raison du conflit dans ce pays, a déploré l'ONU dans un rapport. «Les statistiques récemment publiées par le ministère libyen de l'Éducation donnent une image alarmante de l'accès au système éducatif», a indiqué le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (BCAH). «Un total de 558 écoles en Libye sont considérées comme non opérationnelles, affectant la scolarité d'environ 279 000 élèves», selon le rapport du BCAH. Ces écoles ont été fermées, selon l'étude, «à cause de dégradations partielles ou totales résultant des combats». Dans certaines villes du pays comme celle de Benghazi (Est), «des établissements ont été transformés en centre pour les déplacés, empêchant donc les écoliers de s'y rendre», ajoute le rapport. Située à 1 000 km à l'est de Tripoli,

Benghazi est depuis près de deux ans le théâtre d'affrontements sanglants entre forces de sécurité et terroristes, notamment ceux du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI). Ses écoles ont fermé à la mi-2014, certaines ont été endommagées par les combats quand d'autres sont devenues des refuges pour les civils ayant fui les violences. En décembre 2015, environ un tiers des 254 écoles de la ville avaient rouvert. Plus à l'ouest, la ville côtière de Syrte a perdu plus de trois quart de sa population après sa prise de contrôle en mai 2015 par l'EI, selon le même rapport. Depuis avril-mai dernier, 35 000 personnes ont fui la ville alors que les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) tentent de la reprendre aux terroristes. La majorité d'entre elles tentent de trouver refuge dans des villes de l'ouest comme Bani Walid ou Misrata, a indiqué le

rapport. Ces villes peinent toutefois à leur fournir une assistance, à mesure que le nombre de déplacés augmente. «L'eau et la situation des installations sanitaires (...) se détériorent rapidement et les hôpitaux manquent de lits et de matériel médical nécessaire au nombre grandissant de patients». Depuis la chute de l'ancien régime de Mâammar Kaddafi en 2011, la Libye est livrée aux milices armées et minée par des luttes de pouvoir et des violences qui ont favorisé la montée en puissance des terroristes de l'EI. Le gouvernement d'union, issu d'un accord parrainé par l'ONU, s'est récemment installé dans le centre de Tripoli mais peine à asseoir son autorité à l'échelle de tout le pays.

87 corps de migrants récupérés sur une plage en trois jours

Les corps de 87 migrants sans vie ont été récupérés depuis vendredi sur une plage de Sabrata, une ville côtière dans l'ouest de la Libye, a indiqué un porte-parole local. Depuis vendredi, une équipe de bénévoles «a récupéré les corps de 87 migrants», a indiqué à l'AFP un porte-parole du conseil municipal de Sabrata, à 70 km à l'ouest de Tripoli.

Dimanche, 41 corps avaient déjà été récupérés par des bénévoles, qui ont «transféré les dépouilles au centre de médecine légale pour des prélèvements d'ADN», avant qu'elles ne soient «enregistrées puis inhumées», selon la même source. En raison des conditions maritimes plus favorables, plusieurs milliers de migrants ont tenté depuis le printemps la traversée de la Méditerranée, au péril de leur vie.

Le conseil local de Sabrata a récemment formé une équipe de

bénévoles pour récupérer les cadavres de migrants qui échouent sur les plages et a demandé aux habitants de signaler la présence d'éventuels corps sur les côtes.

Lundi, le conseil municipal s'est inquiété de voir Sabrata devenir «un centre pour le trafic humain et l'immigration clandestine». Il a appelé le Gouvernement libyen d'union nationale soutenue par la communauté internationale à assumer ses responsabilités «pour mettre fin à cette tragédie humaine», exhortant également les pays de l'Union européenne à aider la Libye à stopper ces vagues d'immigration illégale. Depuis 2014, plus de 10 000 migrants sont morts ou portés disparus en tentant de gagner l'Europe par la mer, pour la plupart en Méditerranée centrale, d'après le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). **Kamel L./Agences**



France

Un prêtre égorgé dans une prise d'otages dans son église

■ Un prêtre a été égorgé, selon des sources proches de l'enquête hier lors d'une prise d'otages dans son église, à Saint-Etienne-du-Rouvray, dans l'agglomération de Rouen. Cette attaque a été perpétrée par «deux terroristes se réclamant de Daech», a indiqué devant la presse le président François Hollande qui s'est rendu sur place avec le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Par Ali O.

Moins de deux semaines après l'attentat de Nice, le parquet s'est saisi de cette nouvelle attaque.

Jacques Hamel, 84 ans, «a été égorgé», ont indiqué à l'AFP des sources proches de l'enquête, confirmant des informations de presse. Un autre otage est entre la vie et la mort, selon le ministre de l'Intérieur. Les deux assaillants ont été tués lors d'une opération de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Rouen, a précisé à l'AFP une source policière.

La section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête, confiée à la Sous-direction antiterroriste (SDAT) et à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), a annoncé le parquet.

«Horreur» face à cette «attaque barbare», «la France entière et tous les catholiques sont meurtris. Nous ferons bloc», a de son côté tweeté Manuel Valls. Le Vatican a condamné «un meurtre barbare».

«Deux individus, à l'heure de la messe matinale, sont arrivés dans l'église et ont pris en otages cinq personnes qui se trouvaient» à l'intérieur, a détaillé le porte-parole du ministère de l'Intérieur Pierre-

Henry Brandet. Après l'arrivée sur place des hommes de la BRI de Rouen, «les deux preneurs d'otages sont sortis de l'église, se sont retrouvés face» aux policiers qui les ont «neutralisés et abattus», a-t-il ajouté. Le Raid, unité d'élite de la police nationale, menait en fin de matinée des opérations «pour s'assurer que rien n'a été piégé, qu'il n'y a pas de dispositif explosif installé à l'intérieur ou autour de l'édifice», a précisé M. Brandet. Des journalistes de l'AFP sur place ont vu un grand nombre de véhicules de secours, toutes sirènes hurlantes, se diriger vers l'église, ainsi que des véhicules transportant des policiers en gilet pare-balles.

Un périmètre de sécurité très vaste a été mis en place, les autorités barrant tout accès au centre-ville de cette commune populaire de 27 000 habitants située à quelques kilomètres au sud de Rouen. Les motivations des deux individus ne sont pas encore connues, mais le spectre de l'organisation Etat islamique (EI) plane.

Cette prise d'otages intervient douze jours après l'attaque au camion menée le soir du 14 juillet sur la Promenade des Anglais à Nice. Cette attaque, qui a fait 84 morts et plus de 300 blessés, a été revendiquée par l'organisation jha-

diste, également à l'origine des attentats du 13 novembre à Paris et Saint-Denis (130 morts).

Plusieurs jihadistes dans le viseur de la justice sont par ailleurs originaires de Normandie, notamment Maxime Hauchard, un converti à l'islam identifié fin 2014 comme l'un des bourreaux de l'EI, qui a grandi dans une commune près de Rouen. L'EI cible régulièrement dans sa propagande et ses communiqués de revendication les dirigeants «croisés» occidentaux et «le royaume de la Croix», expression semblant désigner l'Europe.

Une attaque contre un lieu de culte chrétien est redoutée en France, notamment depuis l'échec d'un projet d'attentat en avril 2015 contre une église catholique de Villejuif (Val-de-Marne). Un étudiant algérien de 24 ans, Sid Ahmed Ghilam, est soupçonné d'avoir voulu prendre pour cible cette église et d'avoir tué une jeune femme sur son passage. L'homme avait été arrêté avant qu'il puisse mettre son projet à exécution.

Après ce projet d'attaque, le gouvernement avait annoncé une «adaptation» du dispositif Vigipirate mis en place depuis les attentats de janvier 2015 aux



Ph. > D. R.

menaces visant les lieux de cultes catholiques. Mais si les quelque 700 écoles et synagogues juives et plus de 1 000 des 2 500 mosquées sont protégées dans le cadre de l'opération Sentinelle, il paraît illusoire d'appliquer un même niveau de sécurité à la totalité des 45 000 églises catholiques, auxquelles s'ajoutent 4 000 temples protestants, dont 2 600 évangéliques, et 150 lieux de culte orthodoxes.

Dans l'enquête sur l'attentat de Nice, deux hommes ont été placés en garde à vue lundi. Leur profil n'a pas été précisé, mais «les enquêteurs cherchent à savoir s'ils ont pu

fournir un soutien logistique au tueur» Mohamed Lahouaiej Bouhlel, a expliqué une source proche de l'enquête. Quatre autres, ainsi qu'une femme, ont été mis en examen jeudi dernier.

Près de deux semaines après, l'attentat de Nice continue par ailleurs à susciter une vive polémique autour du dispositif de sécurité déployé le soir de l'attaque. Une policière municipale affirme avoir subi des pressions de la place Beauvau pour modifier son rapport. Bernard Cazeneuve a porté plainte lundi soir contre elle pour diffamation. **A. O.**

Bangladesh

La police tue 9 islamistes et déjoue une attaque d'envergure

La police du Bangladesh a tué hier à Dacca neuf islamistes présumés qui, selon elle, préparaient une nouvelle attaque jihadiste d'envergure.

Ces neuf hommes appartenaient à un groupe extrémiste bangladais interdit, accusé par les autorités d'avoir perpétré l'attaque contre un restaurant de Dacca début juillet dans laquelle 20 otages, essentiellement des étrangers, ont été massacrés. «Nous avons appris grâce aux sources des services de renseignements qu'ils préparaient une attaque majeure. Nous avons conduit cette opération pour déjouer l'attaque», a dit le chef de la police nationale, A.K.M. Shahidul Hoque, aux journalistes.

«Ils portaient les mêmes vêtements que les auteurs de l'attaque de Gulshan», a-t-il ajouté, en référence au quartier huppé où s'est déroulé le massacre du 1^{er} juillet. Un dixième extrémiste, blessé, a été arrêté lors de l'assaut.

La cellule démantelée appartenait au groupe jihadiste Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB), déjà accusé par les autorités de l'attaque du restaurant de Dacca, selon la police.

Un responsable policier a cependant assuré que l'islamiste arrêté ce hier avait déclaré que les dix hommes avaient revendiqué leur appartenance à l'organisation Etat islamique (EI).

«Son nom est Hasan. Il a dit qu'ils étaient membres de l'EI», a dit le responsable policier à l'AFP sous couvert de l'anonymat.

Ce survivant est un cuisinier de 25 ans venant du district de Bogra (nord) d'où étaient également originaires deux des cinq auteurs de l'attaque du 1^{er} juillet, a-t-il ajouté.

L'EI avait revendiqué le massacre perpétré au Holey Artisan Bakery et publié des images du carnage avant l'assaut donné par la police. Les autorités rejettent la présence de tout groupe jihadiste international dans le pays.

Le chef de la police nationale a ainsi affirmé que les neuf tués n'avaient aucun lien avec l'EI en dépit des vêtements qu'ils portaient, robes noires et turbans islamiques emblématiques du groupe.

«Nous n'avons trouvé aucun lien avec l'EI. Ce sont tous des militants bangladais», a-t-il affirmé.

La Première ministre Sheikh Hasina a remercié la police pour «cette opération très réussie», saluant la rapidité de sa réaction qui a «sauvé la nation d'une terrible situation».

«Nous ne voulons pas que le Bangladesh devienne un sanctuaire pour des activités terroristes», a ajouté la dirigeante.

La police a expliqué qu'elle avait cerné un immeuble de cinq étages à Dacca après que les suspects ont lancé une petite bombe artisanale. Des centaines de policiers fortement armés et d'officiers du bataillon d'action rapide, une unité d'élite, ont été déployés.

Les policiers ont échangé par intermittence des tirs avec les extrémistes qui criaient «Allah est grand» à intervalles réguliers.

Des cartes d'étudiants ont été retrouvées sur les lieux de la fusillade et les enquêteurs cherchent à en vérifier l'authenticité.

Trois proviennent de la North South University (NSU), dont sept étudiants ont été récemment condamnés et emprisonnés pour le meurtre d'un bloqueur athéiste. Deux auteurs de la prise d'otages du café de Gulshan sont également d'anciens étudiants de la NSU.

«Nous vérifions l'authenticité de ces cartes et si elles ont été simplement utilisées pour la location de l'appartement», a dit à l'AFP un haut responsable de la police de Dacca, Masud Ahmed.

La police a indiqué avoir retrouvé des grenades, pistolets et couteaux dans l'appartement, ainsi que deux drapeaux noirs avec l'inscription «Allahu Akbar».

Le Bangladesh est secoué ces derniers temps par des attaques meurtrières commises par des extrémistes. Quelque 80 personnes, membres de minorités religieuses, étrangers, intellectuels et défenseurs de la laïcité ont été tués à coups de machettes depuis 2013.

L'EI et une branche d'Al Qaida ont revendiqué la plupart de ces attaques.

Les autorités ont lancé en juin une vague d'arrestations ayant visé plus de 11 000 personnes. Parmi elles, plus d'une dizaine sont soupçonnées d'être des extrémistes, dont un leader du JMB.



Points chauds

Mesures

Par Fouzia Mahmoudi

Décidemment il semblerait que la période noire du terrorisme en France ne fasse que commencer, le pays faisant désormais l'expérience d'une nouvelle attaque quasiment chaque semaine avec des degrés de gravités aléatoires. Hier, c'était au tour d'une église dans un petit village en Normandie d'être la cible de terroristes se réclamant de l'Etat islamique de frapper en égorgant un prêtre de 80 ans et un fidèle. Et la première réaction de nombreuses personnalités politiques, tout comme après l'attentat de Nice la semaine dernière, est de demander des comptes au gouvernement mais surtout de prendre de nouvelles mesures, plus efficaces, pour lutter contre la menace terroriste qui s'est abattue sur la France. Et si après l'attaque de Nice, Alain Juppé avait été la première personnalité de droite à s'en prendre au gouvernement socialiste cette fois-ci c'est au tour de Nicolas Sarkozy de réagir au quart de tour. Dès le début d'après-midi hier il a fait une déclaration dans laquelle il n'hésite plus à critiquer sévèrement le gouvernement. «Nous devons être impitoyables» contre un ennemi qui «n'a pas de morale», a affirmé l'ancien président, récusant «les arguties juridiques» qui conduisent selon lui à «une action incomplète» contre le terrorisme. «Nous devons être impitoyables, les arguties juridiques, les précautions, les prétextes à une action incomplète, ne sont pas admissibles», a assuré le président du parti Les Républicains. «Cette situation doit nous conduire à la plus grande lucidité et à enfin comprendre que nous devons changer profondément la dimension, la mesure, la stratégie de notre riposte», a-t-il dit lors d'une déclaration au siège de LR. «Notre ennemi n'a pas de tabous, n'a pas de limites, n'a pas de morale, n'a pas de frontières», a-t-il martelé. L'ancien chef de l'Etat a demandé au gouvernement «de mettre en œuvre toutes les propositions» que la droite a «présentées depuis des mois, sans délai». «Nous ne pouvons plus perdre de temps. C'est la guerre et il n'y a pas d'autre choix que de la mener et de la gagner», a-t-il conclu. D'autres personnalités politiques se sont également exprimées, toutes préconisant plus ou moins les mêmes mesures, c'est-à-dire une surveillance intensifiée des personnes soupçonnées de rapprochement avec les mouvances terroristes. D'autres, préconisant de plus sérieuses mesures, vont jusqu'à demander l'internement d'office de toute personne fichée S. Reste à savoir quelles mesures le gouvernement prendra face à l'impatience des Français et à l'offensive de la droite et surtout si les socialistes finiront par souscrire aux solutions et propositions de l'opposition, ou du moins à une partie d'entre eux, sous la pression populaire.

F. M.



Spectacle de «Beyond Bollywood»

La culture indienne s'invite à l'Opéra d'Alger

■ L'Opéra d'Alger inaugure son programme culturel et artistique avec un spectacle indien intitulé «Beyond Bollywood». Ce métissage entre chorégraphie moderne et traditionnelle sera présenté au public jusqu'au 9 août prochain.

Par Abia Selles

Un spectacle riche en couleurs, en sonorités indiennes authentiques, et en chorégraphie moderne et traditionnelle, intitulé «Beyond Bollywood» (Au-delà de Bollywood), à la croisée des chemins entre le théâtre, le ballet, le cinéma et la comédie musicale, a été présenté lundi soir sur la scène de l'Opéra d'Alger.

Produit par la compagnie «BeMad production», ce spectacle programmé pour la première fois en Algérie, prévoit quatorze autres représentations à Alger en collaboration avec l'Office national pour la culture et l'information (onci), et ce, en ouverture de la «saison» de l'Opéra d'Alger.

«Beyond Bollywood», conçu par le chorégraphe et réalisateur Rajeev Goswami, relate le retour aux sources d'une jeune danseuse indienne, Shaily campé par Ana Innu, née et élevée en France, et qui entreprend un voyage en Inde pour redécouvrir la culture de son pays.

La jeune danseuse découvre alors l'univers du cinéma Bollywoodien et rencontre un chorégraphe, Raghav joué par Mohit Mathur, en mal d'inspiration qui embauche Shaily pour concevoir des chorégraphies de danse



moderne et contemporaine dans les standards européens avant que les deux artistes ne se rendent compte que ce genre de création n'est pas en phase avec leur identité.

En quête d'authenticité et d'inspiration après avoir abusé de fusions et chorégraphies occidentales au détriment de la riche tradition indienne, Shaily et

Raghav parcourent l'Inde et partent à la rencontre de danses traditionnelles rendues dans des tableaux brillants de plus de 700 costumes différents.

Pas moins d'une trentaine de danseurs et comédiens ont évolué sur la scène de l'Opéra d'Alger à l'instar de Pooja Pant, Sideep Modak ou encore Sanjay Sharma qui présentent au public

algérois une expérience à la croisée des chemins entre le théâtre, la comédie musicale et le cinéma indien.

Plusieurs tableaux dédiés à la danse moderne avec une touche de musique indienne montraient l'aspect nocif de la fusion évinçant une des cultures les plus riches et diversifiées du monde.

Dans la seconde partie du

spectacle, les danses traditionnelles indiennes étaient mises en avant, notamment le «Kathak» par la performeuse Pooja Pant, avec tout ce qu'elles comportent comme musique et costumes.

Ayant fait le déplacement en nombre, le public a «grandement apprécié» d'assister à ce genre de spectacles venant d'horizons lointains, même si culturellement «proche à travers la télévision et le cinéma», et surtout de «découvrir l'Opéra d'Alger» ouvert récemment.

Ayant initialement prévu une tournée dans plusieurs villes du pays, les organisateurs ont indiqué que le spectacle «assurera les 15 représentations à l'Opéra d'Alger» avant d'entamer en septembre une tournée européenne qui mènera la troupe en Allemagne, Belgique, France, ou encore en Italie, a indiqué la productrice.

«Beyond Bollywood» qui a déjà donné 60 représentations à Londres, se produira à Alger tous les soirs jusqu'au 9 août prochain.

A.S.

Festival national du théâtre pour enfants

Tissemsilt accueille la treizième édition

La 16^e édition du festival national du théâtre pour enfants s'est ouverte lundi à la maison de jeunes de la commune de Khemisti (Tissemsilt) avec la participation de 11 troupes théâtrales de 10 wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a donné lieu à la présentation d'une pièce intitulée «Kaifa nansa djairaimouhoum» (comment oublier leurs crimes) produite par la troupe «Noudjoun el khachaba» relevant de l'association des activités de jeunes de la commune de Khemisti, organisatrice de cet événement.

Ecrite et réalisée par Ghazli Sid Ali, cette pièce traite de l'histoire sanglante du colonialisme français de 1830 à 1962. En outre, l'association musicale «Ennahawand» de

Khemisti a interprété une chanson patriotique. Une exposition a été montée pour mettre en exergue la participation de cette association dans les festivals régionaux, nationaux et internationaux du 4^e art.

Le directeur de la jeunesse et des sports a fait lecture, à cette occasion, du message adressée par le wali, Abdelhamid Ghazi, dans lequel il indique que l'Etat a consacré, au titre des programmes de développement, une enveloppe de 3 milliards DA pour financer plusieurs projets au profit du secteur de la jeunesse et des sports.

Les troupes participantes se disputeront, trois jours durant, trois prix qui seront destinés à la meilleure pièce, au meilleur comédien et à la meilleure comédienne.

Les représentations seront évaluées par un jury constitué d'enseignants spécialistes dans l'art dramatique de l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse d'Ain Türk (Oran).

Le programme de la manifestation comporte des ateliers de formation sur «l'interprétation théâtrale», «la scénographie», «la mise en scène théâtrale» et le théâtre pour enfants. Une conférence sur la réalité du théâtre pour enfants en Algérie et une visite touristique au profit des participants sont prévues à cette occasion.

Le festival est organisé en concert avec la commune de Khemisti et la direction de la jeunesse et des sports.

F.H.

Festival international d'Oran du film arabe

La langue dans le cinéma algérien en débat

Le critique de cinéma, le jeune Algérien Mohamed Allal, a soulevé, lundi dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe, la problématique de la langue dans le cinéma algérien, estimant qu'elle fait l'objet de pression et de contraintes à l'origine de la régression des œuvres artistiques en Algérie.

La langue et les dialectes constituent le thème de la contribution de Mohamed Allal à un ouvrage sur «la littérature et le cinéma» associant une pléiade

d'universitaires et de critiques de cinéma de plusieurs pays arabes, à l'instar de Selma Mebarek d'Egypte, Moulay Driss Djaadi du Maroc, en plus de Michel Serceau, chercheur français spécialisé dans le cinéma arabe, à travers des articles édités sous la houlette du critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui.

Dans son intervention lors d'une table ronde sur «la littérature et le cinéma» animée par un nombre de critiques de cinéma et d'universitaires, Mohamed

Allal a estimé que la langue fait l'objet de «grande pression et de chaînes», avançant que le cinéaste «s'attire les foudres d'une attaque féroce si la langue utilisée dans ce film dépasse les lignes rouges.» Le jeune critique s'est interrogé sur les raisons de la divergence entre la réalité sociale où une langue déterminée est utilisée et le contenu des œuvres artistiques, soutenant que «le réalisateur doit être libre dans l'utilisation du thème, car c'est un créateur.»

La table ronde a été marquée par des interventions d'universitaires dont Michel Serceau qui a abordé la place de la littérature universelle dans l'adaptation cinématographique arabe, ou encore Ahmed Bedjaoui qui s'est intéressé à la place de la littérature amazighe en tant qu'élément indissociable de la culture algérienne. Selma Mebarek a fait lecture, pour sa part, d'un article sur la relation forte et compliquée entre la littérature et le cinéma.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger
Jusqu'au 9 août :
La troupe «Beyond Bollywood» animera la première soirée avec un spectacle qu'Alger sera la deuxième ville à découvrir, après Londres.

Terrasse du Sofitel Algiers
Hamma Garden
Jusqu'au 29 juillet :
Soirées musicales dans le cadre de Duck It Summer 2016

Esplanade de Riad El Feth
Du 30 juillet au 4 août
La manifestation cinématographique «Ciné plage».

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem
Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Cirque national d'Algérie
Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)

Jusqu'au 30 juillet :
Spectacles du cirque Il Florelegio.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Ville de Tizi Ouzou, commune de Souamaâ
jusqu'au 31 juillet :
Festival itinérant Raconte-Arts.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Les athlètes algériens médaillés des compétitions internationales honorés

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a honoré lundi soir à Alger, les athlètes médaillés au titre du 1^{er} trimestre de l'année en cours, quelques sportifs qualifiés pour les JO-2016 ainsi que les bacheliers du lycée sportif de Draria et de l'Ecole olympique de Sétif.

Par Reda D.

«**N**ous souhaitons entendre l'hymne national à Rio de Janeiro comme on vient de le faire maintenant. Les JO-2016 signent la fin du mandat olympique qui j'espère sera couronné de beaucoup de succès», a dit Ould Ali dans son allocution d'ouverture de la soirée à laquelle a assisté le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Le MJS a voulu par ce geste encourager les 241 sportifs qui ont réalisés de bons résultats dans 15 disciplines lors des compétitions mondiales, africaines et arabes. «Notre grand défi maintenant est le renouvellement de l'élite pour avoir un niveau de compétitivité permettant à l'Algérie d'être toujours au devant de la scène. Nos comptons sur vous pour redoubler d'efforts et atteindre

Championnat turc/Antalyaspor M'bolhi sur la liste des libérés

LE GARDIEN international algérien Rais M'bolhi a été mis sur la liste des libérés par son club d'Antalyaspor (Division 1 turque de football), une année après son arrivée en provenance de Philadelphia Union (Etats-Unis), rapporte lundi la presse locale. Le portier des Verts, dont le contrat court jusqu'en 2018, est convoité par des clubs français, ajoute la même source qui ne précise par les noms de ces formations. Agé de 30 ans, l'un des héros de la Coupe du monde 2014 au Brésil continue ainsi de payer la mauvaise gestion de sa carrière puisqu'il en est à son 10^e club depuis ses débuts professionnels en 2006, avec trois passages au CSKA Sofia (Bulgarie). Au cours de sa carrière, M'bolhi a évolué dans plusieurs clubs, entre autres le Slavia Sofia (Bulgarie), Krylia Sovetov Samara (Russie), ainsi que Marseille et le Gazélec Ajaccio (France). **T. N.**



ainsi les objectifs tracés», a lancé le premier responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports en direction des athlètes. Les 45 nouveaux bacheliers du Lycée sportif de Draria (Alger) et de

l'Ecole olympique de Sétif ont été aussi à l'honneur lors de cette soirée conviviale. «C'est une belle initiative qui montre une fois de plus l'intérêt qu'accordent les autorités au sport. Les athlètes

ont toujours besoin d'encouragement pour aller de l'avant», s'est de son côté félicité le président de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), Salah Bouchiha. Un hommage spécial a

été rendu au boxeur Hocine Soltani décédé en 2002 à l'âge de 29 ans. Il a été deux fois médaillé olympique en 1992 à Barcelone (Or) et en 1996 à Atlanta (Bronze). «J'ai eu la chance de connaître de près ce grand champion à l'occasion des Mondiaux-1991 à Sydney lorsque j'étais chef de délégation. Soltani ne parlait pas trop, mais savait bien faire parler son talent et sa force sur le ring. Il m'avait à l'époque donné une leçon de vie malgré son jeune âge», s'est remémoré le ministre de la Communication, Hamid Grine. Plusieurs personnalités politiques et sportives ont assisté à la cérémonie organisée au restaurant du Golf, à l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, dont la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, le directeur général de la Protection civile, le colonel, Mustapha Lahbiri, ainsi que wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. **R. D.**

CAN-2016 de handball (U-21) préparation

L'Algérie domine la Slovénie U-19 en amical

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) a battu son homologue slovène des U-19 par 33 à 26 (mi-temps: 14-11), en match amical disputé lundi à Zrece (nord-est de la Slovénie) dans le cadre de sa

préparation à la coupe d'Afrique des nations CAN-2016 au Mali. Les hommes du duo Rabah Gherbi-Salah Bouchecriou signent ainsi leur deuxième succès en terre slovène après celui face à la Slovénie U-21 (25-21) contre une

défaite devant ce même adversaire (29-18). Les équipiers d'Ayoub Abdi devraient disputer une dernière rencontre amicale mardi avant leur retour au pays prévu le 30 du mois. La dernière étape préparatoire en vue du rendez-vous

continental se déroulera également en Slovénie du 20 août au 5 septembre avant le départ au Mali pour la CAN-2016 (11-18 septembre), selon le programme établi par la Fédération algérienne de handball (FAHB). **R. S.**

Espagne - Transfert

Medjani rejoint Leganes

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Carl Medjani, libre depuis la relégation de Levante en deuxième division, s'est engagé avec Leganes, a annoncé lundi soir le nouveau promu en Liga espagnole. Le défenseur des Verts a para-

phé un contrat d'une saison, plus une autre en option, selon la même source. Agé de 31 ans, le défenseur algérien était également dans le viseur des Espagnols du Deportivo La Corogne. Medjani avait décidé de ne pas renouveler son contrat avec

Levante, relégué en D2 espagnole à l'issue de la saison 2015-2016. Il avait rejoint le club valencien lors du dernier mercato d'hiver en provenance de Trabzonspor (Turquie). **H. A.**

Jeux olympiques 2016

Zone mixte avec les membres de la délégation algérienne aujourd'hui

La délégation olympique algérienne qui quittera Alger aujourd'hui (17h00) à bord d'un vol spécial à destination de Rio de Janeiro pour prendre part aux Jeux Olympiques 2016, prévus du 5 au 21 août, sera face à la presse le même jour à 14h30, a-t-on appris lundi auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). Le COA a prévu une zone mixte avec les athlètes et staffs techniques des différentes fédérations concernées par les JO-2016 au niveau du

terminal A3 de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger (pavillon réservé aux Hadj et Omra), précise la même source. La délégation officielle algérienne sera composée de 108 personnes (athlètes, cadres techniques, médicaux et administratifs) en plus des invités du COA dont des anciens médaillés olympiques. L'instance olympique a dépêché sur place deux de ses membres, l'ancien champion du saut en hauteur et président de la commission des athlètes,

Abderrahmane Hammad et Rabah Chebah, le trésorier général du COA pour préparer l'arrivée de la délégation algérienne à Rio de Janeiro. L'Algérie, qui participe pour la 13^e fois à des JO, sera présente pour la première fois avec 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs). Le retour de la délégation est prévu le 22 août, au lendemain de la cérémonie de clôture des JO-2016. **R. S.**

JO-2016

L'Algérien Mohamed Ameer non qualifié

LE MARCHEUR Mohamed Ameer n'a pas été qualifié pour l'épreuve du 20 km des jeux Olympiques de Rio (5-21 août), a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), lundi sur son site officiel. «La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a répondu défavorablement à la requête de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA)», a expliqué un

communiqué de la FAA, citant une correspondance de l'instance internationale. La compétition lors de laquelle Ameer avait réalisé les minima pour les jeux Olympiques-2016, «ne figure pas sur la liste du circuit de l'IAAF et le résultat n'est pas pris en considération», a précisé l'instance internationale. Mohamed Ameer (22 ans) avait réalisé en avril dernier

les minima de participation au 20 km marche des JO après avoir enregistré un chrono de 1h 23min 14sec lors du championnat régional disputé au stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'athlétisme algérien sera représenté donc par 15 sportifs au lieu de 16 lors des JO-2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Une opportunité d'échange sur l'emploi de la jeunesse algérienne

World Learning organise à Alger le Sommet de l'emploi des jeunes

DANS LE cadre des divers programmes d'échanges culturels et éducatifs existant entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie, un Sommet sur la promotion de l'emploi des jeunes en Algérie a été organisé du 25 au 27 juillet à Alger. En partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, l'ONG américaine World Learning a été, à cet effet, l'initiatrice de l'événement. Cette rencontre d'échange sur l'emploi des jeunes, présidée en l'occurrence, par Madame l'ambassadrice des Etats-Unis Joan Polaschik, lors de son ouverture lundi soir au Sheraton d'Alger, celle-ci a regroupé plus de 200 éducateurs, membres de la société civile ainsi que de nombreux chefs d'entreprise.

Avec l'objectif principal de promouvoir le leadership, de renforcer les capacités des individus et institutions dans plus de 60 pays, dont l'Algérie, World Learning, à travers l'éducation, le développement et les programmes d'échange, a voulu apporter son encadrement professionnel aux jeunes algériens. S'exprimant en marge sur le sujet, M^{me} Joan Polaschik, n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de l'initiative en vue de consolider les liens entre nos deux pays. A ce propos, elle a souligné que «ce Sommet est une bonne occasion pour nous, par World Learning, avec le soutien excellent du gouvernement algérien, de mettre en relation la

jeunesse et les employeurs afin que ces jeunes puissent réussir leur entrée dans le monde du travail au 21^e siècle», a-t-elle déclaré. De ce fait, ayant déjà réalisé depuis 2012, la création de cinq centres de carrière (CDC), qui eux, ont permis par leur rôle de bâtir des ponts entre les établissements d'enseignement supérieur et le monde du travail et ce, à travers plusieurs régions du pays, World Learning s'est dit satisfaite des premiers résultats réalisés dans ce sens. En effet, grâce à la concrétisation de plusieurs projets, un nombre important d'étudiants ont bénéficié des opportunités offertes par ce programme. Le Sommet marque, d'ailleurs, l'aboutissement de l'un de ces projets, PEACE (Promotion de l'Education, l'Altruisme, et l'Engagement Civique, mené en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec le financement du MEPI (Partenariat avec le Moyen-Orient). Il est à préciser, par ailleurs, que grâce à ce dernier, en quatre ans, ces centres de carrière ont servi plus de 10 000 étudiants à travers des formations, de l'orientation professionnelle, des opportunités de bénévolat et de stages, ainsi que des salons de l'emploi et d'autres services de l'enseignement supérieur.

Yacine Djadel

Syrie

La France accusée d'avoir mené un raid aérien tuant 164 civils

LE REPRÉSENTANT permanent syrien auprès des Nations unies, Bachar Al-Jaafari, a accusé les forces aériennes françaises d'avoir tué des civils lors d'un raid mené près d'un village dans le nord du pays causant la mort de 164 civils.

Selon le représentant syrien Bachar Al-Jaafari, cité par Sputnik mardi, «la France a frappé le village de Toukhan al-Koubra dans le nord du pays, en représailles à l'attentat terroriste du 14 juillet dernier à Nice, mais

les éléments de Daech avaient auparavant quitté la localité».

«Le bombardement a causé la mort de 164 civils, soit près de deux fois le nombre de victimes de la Promenade des Anglais à Nice», a-t-il déploré.

Le diplomate syrien a mis «cet incident», selon la même source, sur le compte du «manque de communication entre les autorités syriennes et les forces de la coalition menée par les Etats-Unis et à laquelle participe la France».

El Kala

Les corps sans vie de deux adolescents repêchés

LES CORPS sans vie de deux adolescents portés disparus dimanche soir près de la plage des Sables d'or à El Kala (El Tarf) ont été repêchés, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile. Les victimes M.H. et K. A., âgées de 17 ans et originaires de la localité de Dréan (El Tarf), ont été retrouvées à 300 mètres du lieu de leur noyade, a indiqué la même source.

Les corps ont été évacués à la morgue de l'hôpital d'El Kala, ont également fait savoir les services de la Protection civile, signalant que depuis le début de la saison estivale, quatre cas de noyade ont été enregistrés dans la wilaya d'El Tarf.

L. M.

L'EI revendique l'attaque contre l'église en France



Djalou@hotmail.com

Constantine

Arrestation du meurtrier de l'avenue Zaâbane

■ L'auteur du meurtre d'une femme âgée de 67 ans habitant au centre-ville de Constantine à l'avenue Zaâbane Ramdane, appelée communément «Beau marché», a été appréhendé et présenté devant le procureur de la République près la cour de Constantine, a indiqué lundi le chef de service de la police judiciaire par intérim à la sûreté de wilaya.

Par Salem K.

L'affaire remonte au 19 juillet dernier lorsque l'assassin présumé, repris de justice, boucher de son état connu de la famille de la victime, s'est rendu au domicile de la défunte qui lui a ouvert la porte, a précisé le commissaire Mustapha Belmouakar au cours d'une conférence de presse, tenue au siège de la sûreté de wilaya, détaillant que le meurtrier a asséné plusieurs coups de couteau à sa victime. Dès la découverte du crime, la police scientifique et judiciaire et le médecin légiste ont été mobilisés pour les besoins de l'enquê-

te, a-t-on noté, soulignant que des moyens techniques importants ont été mobilisés pour élucider le crime. Les investigations menées par les enquêteurs ont permis l'identification et l'arrestation à Biskra le 21 juillet dernier du mis en cause, a ajouté la même source faisant savoir que trois autres individus ont été arrêtés dans le cadre de cette

affaire pour non-dénonciation de crime. Par ailleurs, six affaires criminelles ont été enregistrées par les services de la police de la wilaya durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on signalé, précisant que 20 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées.

S. K./APS

Jijel

Un terroriste se rend aux autorités sécuritaires

LE TERRORISTE M. Mohamed dit «Khobaïb», qui avait rallié les groupes terroristes en 1995, s'est rendu lundi aux autorités sécuritaires relevant du secteur opérationnel de Jijel en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité, le terroriste dénommé M. Mohamed dit «Khobaïb» s'est rendu, le 25 juillet 2016, aux autorités sécuri-

taires relevant du secteur opérationnel de Jijel, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une paire de jumelles», note le MDN, précisant que «ledit terroriste avait rallié les groupes terroristes en 1995». «Ces résultats révèlent de plus en plus l'efficacité de l'approche de l'ANP pour l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays et à sa sécurité», ajoute la même source.

L. M.

Boumerdès

Trois casemates détruites

TROIS CASEMATES servant de refuges pour les terroristes ont été détruites lundi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire, a détruit le 25 juillet 2016 à Boumerdès, trois casemates qui servaient de refuges pour les terroristes», précise le MDN.

Habib H.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement

combiné de l'ANP a intercepté mardi matin à El Oued (4^e RM), «un narcotraffiquant et un camion-citerne chargé de 100 kilogrammes de kif traité, alors qu'un autre détachement a arrêté un contrebandier à bord d'un camion chargé de 10 795 unités de différentes boissons».

En outre, à Bordj Badji Mokhtar, un autre détachement «a appréhendé cinq contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain et un lot de pièces de rechange», ajoute la même source.

K. L.